



Licence professionnelle Gestion technique et économique des agroéquipements

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion technique et économique des agroéquipements. 2011, Université de Bourgogne. hceres-02039311

HAL Id: hceres-02039311

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039311>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002795

Dénomination nationale : Maintenance des systèmes pluri-techniques

Spécialité : Gestion technique et économique des agroéquipements

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2005 à l'IUT de Chalon-sur-Saône, est proposée en convention avec le monde professionnel, Agrosup Dijon et le lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) de Vesoul. Elle a pour objectif de former des techniciens supérieurs avec des compétences pluri-techniques permettant le développement de nouvelles technologies dans le secteur des machinistes agricoles. Cette licence professionnelle a été créée en partenariat avec l'Association professionnelle de développement de l'enseignement du machinisme agricole et des agroéquipements.

Ce diplôme est accessible aux DUT du secteur secondaire : « Génie mécanique et productique » (GMP), « Génie électrique et informatique industrielle » (GE2I), « Science et génie des matériaux » (SGM), « Génie industriel et de la maintenance » (GIM), « Génie optique », option : photonique (GOP), « Mesures physiques » (MP) et aux licences : « Sciences de la Terre », « Sciences de la vie », « Sciences et technologies pour l'ingénieur », ainsi qu'aux BTS. Il n'existe pas de parcours orientant vers la licence professionnelle à partir du niveau « Licence générale ». Des modules de remise à niveau selon l'origine des étudiants sont prévus mais ne rendent pas la formation plus attractive pour ce public. En termes de recrutement, on dénombre quinze inscrits pour soixante-quinze candidats. L'argumentaire du positionnement dans l'offre de formation n'est pas développé, et paraît très en retrait vis-à-vis du positionnement régional et national. Néanmoins, cette spécialité complète l'offre de formation dans le domaine des agroéquipements d'Agrosup Dijon.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	50 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	17 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	75 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences entouré d'une équipe pédagogique nombreuse (25 personnes), originaires pour 31 % d'entre eux de lycées partenaires, 29 % d'Agrosup Dijon, 24 % de l'université, et 17 % de professionnels. Il est aidé par un comité de pilotage regroupant les trois partenaires : Agrosup Dijon, LEGTA et l'IUT de Chalon-sur-Saône.

Le conseil de perfectionnement est opérationnel mais l'absence de professionnel dans sa composition apparaît comme un manque important. Les partenariats professionnels mis en œuvre favorisent les contacts avec les professionnels et permettent à la licence professionnelle d'investir des entreprises comme lieux de formation. Il n'existe pas de partenariat établi avec les concepteurs et constructeurs de matériels agricoles ; ce qui est regrettable. Certains éléments tels que la fonction ou le statut des professionnels manquent dans le dossier.

Les effectifs étudiants sont majoritairement titulaires du BTS (91 %) et 9 % proviennent de DUT alors que la formation est localisée à l'IUT. On remarque l'absence de L2 dans cette formation (aucun sur 4 ans). Les enseignements s'effectuent devant un public de formation initiale jusqu'en 2008, puis 50 % en apprentissage depuis 2009, auxquels s'ajoutent quelques cas de formation continue et de validation des acquis de l'expérience. L'insertion professionnelle semble bien en rapport avec les objectifs de la licence, comme le démontre 85 % de diplômés en emploi dans un délai de six mois pour les promotions 2006 à 2008.

Pour la promotion 2009, le taux d'insertion professionnelle est de 80 %, associé à 20 % de poursuite d'études. La grande majorité correspond à des emplois de techniciens chez les fabricants de matériel, mais également formateurs, commerciaux et exploitants. Les poursuites d'études se chiffrent à hauteur de 15 % sur trois ans (soit 6/40), et hors établissement, dont trois dans la filière Agrosup Dijon, en master professionnel. L'auto-évaluation complète les informations apportées dans le dossier d'habilitation mais ne fait pas apparaître les points faibles relatifs à la formation.

- Points forts :
 - De solides partenariats avec le monde professionnel.
 - L'insertion professionnelle satisfaisante, avec un recrutement immédiat dans le secteur de formation.
 - La complémentarité entre les établissements partenaires de la formation.

- Points faibles :
 - La diversité des intervenants professionnels.
 - L'absence de L2 recrutés ainsi que peu de DUT.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait renforcer le positionnement de cette licence professionnelle dans son offre générale et encourager le public étudiant vers cette spécialité de licence professionnelle en le sensibilisant par un parcours amont. Il faudrait associer les professionnels au sein du conseil de perfectionnement ; ce qui contribuerait à une réflexion permettant d'ajuster la formation aux besoins du secteur professionnel. Il est impératif d'augmenter la part des professionnels dans la formation et de diversifier l'équipe pédagogique, en particulier sur les enseignements liés au cœur de métier.